



MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Mobilité électrique : le SIGEIF ouvre son réseau de recharge sans frais ni surcoût

Afin de contribuer à un développement rapide et harmonieux de la mobilité électrique en Île-de-France, le SIGEIF ainsi que deux autres syndicats d'énergie et deux communautés d'agglomération (dont Rambouillet Territoires), ont conclu un accord pour permettre aux utilisateurs de véhicules électriques de passer d'un réseau de bornes de recharge à un autre.

Publié le : 12 février 2021

Finis les fameux « surcoûts d'itinérance » généralement liés au passage de l'un à l'autre, d'un opérateur à l'autre ou d'un territoire à l'autre.

Désormais les « électromobilistes » abonnés aux réseaux de bornes de recharge pour véhicules électriques du SDESM (Ecocharge77), de la communauté d'agglomération Paris Saclay (91), de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires (78) et du SMOYS (91) peuvent utiliser leur badge habituel pour effectuer leur recharge sur le réseau du SIGEIF sans surcoûts d'itinérance.

Simplifier et faciliter l'utilisation des bornes

En développant un large réseau de points de recharge, ces collectivités locales se sont fortement engagées en faveur du développement de la mobilité électrique en Île-de-France. Elles coordonnent leurs efforts pour simplifier et faciliter l'utilisation de ces bornes afin de garantir le principe d'interopérabilité des réseaux et aussi offrir leur service sans surcoût par rapport à leur

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

18-05-2021 00:43

<https://www.rt78.fr/actualites/mobilite-electrique-le-sigeif-ouvre-son-reseau-de-recharge-sans-frais-ni-surcout>

grille de tarifs respective. Le choix d'un exploitant commun (Izivia, filiale à 100 % d'EDF) pour assurer la pose, la maintenance et l'exploitation de leur réseau respectif permet au SIGEIF d'ouvrir son propre réseau à un maximum d'utilisateurs avec une grille tarifaire unique pour les abonnés et les non-abonnés et sans surcoûts d'itinérance.

À fin février 2021, le SIFEIF aura mise en service 240 points de recharge sur 52 communes de la première et la deuxième couronne de Paris. D'ici la fin de l'année, l'ensemble des signataires de l'accord exploiteront près de 1 400 points de recharge.

Aller plus loin

À TÉLÉCHARGER

- ▶ Communiqué de presse (PDF, 1002.06 Ko)

SUR INTERNET

- ▶ Site Internet du SIGEIF [↗](#)
- ▶ Site Internet du SDESM [↗](#)
- ▶ Site Internet de la communauté d'agglomération Paris-Saclay [↗](#)
- ▶ Site Internet du SMOYS [↗](#)